

Conditions générales de vente **HD-RECOVERY – PARTICULIERS**

Objet de la prestation et modalités :

- L'entreprise ALTERNATIVE CONCEPT, nommée ci-dessous HD-RECOVERY s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour récupérer les données informatiques de ses CLIENTS.

Diagnostic et devis :

- Le diagnostic est gratuit. Il précise la nature de la panne, évalue la proportion de données récupérables, définit les chances d'une récupération totale.
- Un listing des fichiers récupérables est fourni lorsque c'est possible, au moment du devis.
- Le retour du disque, à quelque étape du devis ou processus de récupération, à la demande du CLIENT, comprenant les frais de dossier, d'emballage et d'expédition est de **45 € TTC**.
- Le devis est valable 15 jours.

Commande :

- Pour lancer les travaux de récupération de données, à l'exception des pannes logiques, un acompte de 30% du montant de l'intervention est demandé au CLIENT.

Récupération des données :

- A l'issue de la récupération des données, HD-RECOVERY envoie au CLIENT le bilan de l'intervention (quantité de fichiers récupérés, principaux dossiers ...) ainsi qu'une ou plusieurs photos d'écran pour preuve de récupération.
- La restauration des données ne comprend pas la remise en service du système d'exploitation et ne garantit pas la possibilité de pouvoir réutiliser les logiciels installés précédemment sur le disque.
- Le CLIENT reconnaît que le diagnostic et l'intervention sur le disque sont susceptibles de le dégrader et que la garantie constructeur peut être perdue.
- Si aucune donnée ne peut être récupérée, l'intervention ne coûte rien au CLIENT. Aucune participation n'est demandée, ni aux frais d'intervention, ni de transport. Si un acompte a été versé, il est rétrocédé.
- Si les données ne peuvent pas être récupérées au niveau prévu (taux de récupération annoncé au devis), le CLIENT peut annuler la commande. L'acompte versé est alors rétrocédé.

Modalités de sauvegarde des données et facture :

- Lorsque le disque d'origine n'est pas endommagé, il est utilisé pour la sauvegarde des données restaurées.
- Si le disque est endommagé, les données sont restituées sur DVD dans une limite de 10 Go.
- Au-delà, le CLIENT peut au choix, faire parvenir un disque dur à HD-RECOVERY ou en demander la fourniture.

Paiement et expédition des données :

- La facture est émise à l'issue de la récupération des données.
- A réception du règlement (par chèque à l'ordre de HD-RECOVERY ou par virement bancaire), les données sont expédiées sous 24 à 48 heures ouvrées.
- A réception des données, le CLIENT s'engage à en vérifier le contenu. Toute remarque concernant le transport ou la récupération des données doit être transmise dans les 7 jours à HD-RECOVERY.
- Les avaries liées au transport, quelles qu'elles soient, ne sauraient être imputées à HD-RECOVERY.

REMARQUE

Deux mois après une clôture de dossier, sans avis contraire du CLIENT, le disque est détruit, sans recours pour le récupérer.

Lieu d'intervention :

- Les disques des CLIENTS de HD-RECOVERY sont traités dans le laboratoire situé dans le Morbihan (56).

Responsabilités :

- HD-RECOVERY s'engage à ne transmettre aucune donnée du support fourni par le CLIENT à un tiers sans son autorisation formelle.
- Le CLIENT s'engage à ce que le support et son contenu, fournis à HD-RECOVERY, soient légaux.
- HD-RECOVERY décline toute responsabilité concernant leur contenu.
- Quelles que soient les circonstances, la responsabilité financière de HD-RECOVERY est limitée au montant du devis fourni.

Conditions particulières / Litiges :

- Les écrits par échange d'e-mail provenant de HD-RECOVERY prévalent sur les présentes conditions générales.
- Tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution du présent contrat relève de la compétence des juridictions de VANNES (56).